

Procès-verbal
du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Maxime HUG, Maire.

Présents : Mmes CAYROL Laure – CAYROL Maëlys – CARAYOL Florent - DARDENNES Agnès – DOUMENC Sophie – MERCIER Martine - THAMIE Sylvie – MM. HUG Maxime – DELFAUD Alexandre - GERARD Philippe – LATAPIE Jérémy - NAJM Ghassan – NEVEUX Jean-Michel.

Absents : Mme CAYROL Laure

Absent(e)s représenté(e)s : Néant

Madame CAYROL Maëlys a été élue secrétaire

Adhésion au service Prévention – Santé auprès du Centre de Gestion du Lot

Le Maire expose à l'assemblée délibérante que le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot a décidé, par une délibération en date du 16 novembre 2023, de créer un service santé-prévention.

Il présente la convention correspondante, qui a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du service et les obligations auxquelles chacune des parties s'engage.

Il est décidé de signer la convention avec le Centre de gestion du Lot avec une date d'effet au 23/05/2024.

Vote à l'unanimité des présents

Mme CAYROL Laure arrive en cours de séance.

Participation aux frais de fonctionnement des communes avoisinantes – Année 2023/2024

Monsieur Le maire présente le tableau de répartition des charges de l'année 2023 avec le rappel de années précédentes. Une étude des lignes de dépenses est réalisée.

Une baisse importante du nombre d'enfants est relevée et un rappel du montant voté l'année dernière de 1 500€ est donné. Après discussion et après avoir échangé avec la commune de Livernon, Monsieur Le Maire propose de maintenir le montant de 1500€ pour l'année 2023/2024.

Vote à l'unanimité des présents

Ecole - Demande de subvention exceptionnelle – Sorties piscine

Monsieur le Maire informe de la demande reçue de l'Ecole sur le montant de la participation de la commune pour financer les sorties piscine à Capdenac-Le-Haut.

19 enfants assierois ont pu en bénéficier et le montant de la participation sera de 254.60€.

Vote à l'unanimité des présents

CSC REISSA – Convention de mise à disposition de locaux

Monsieur le Maire rappelle que les bureaux du Centre Social et Culturel REISSA ont été déplacés, de façon temporaire, dans un local à la maison de santé. En effet, au vu de l'état de dégradation du bâtiment de la maison Martigoutte, il avait été décidé en février dernier de leur installation dans le bâtiment communal situé « Impasse du Verger » dès que les travaux seraient effectués (dégâts des eaux).

Il informe que les travaux de plomberie, d'isolation et de peintures viennent d'être terminés et l'installation est donc possible à compter du 1^{er} juin 2024.

Une convention de mise à disposition du terrain et des locaux sera rédigée et la durée de la mise à disposition sera 5 ans.

Le montant du loyer mensuel, déjà discuté lors de précédentes réunions, est arrêté à la somme de 350€ avec une provision pour charges de 20€, soit un loyer mensuel de 370€ avec versement d'une caution correspondant à un mois de loyer.

Une discussion est engagée sur le stationnement des usagers du centre social et il est convenu que celui-ci ne sera réalisé que sur les emplacements réservés à cet effet à l'intérieur du terrain (pas de stationnement sur les zones enherbées). Lors de manifestations ou événements importants, celui-ci devra s'effectuer sur les parkings communaux disponibles sur la commune (parking La Poste, parking Pont du Ruisseau, Foirail...). Il est proposé que l'entretien du terrain sera réalisé par la commune.

Vote à l'unanimité des présents

Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Énergies pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique

Il convient de renouveler l'adhésion au 1^{er} janvier 2026 qui permet de bénéficier de tarifs d'électricité plus avantageux.

Il est rappelé que la commune peut, si elle le souhaite, résilier cette convention par avenant.

Vote à l'unanimité des présents

Maison Médicale – Arrivée de Mme CAYLA – Psychologue

Monsieur Le Maire fait lecture du courrier de Madame CAYLA Christine, Psychologue, pour la location d'un local au sein de la maison médicale à raison de 2 jours par semaine, à compter du 1^{er} juin 2024. Un bureau disponible dans la partie récente lui a été proposé.

Le loyer sera donc de 130€ mensuel conformément aux tarifs définis lors de précédentes réunions avec un montant de 36€ mensuel pour provisions pour charges.

Un bail professionnel va donc être établi.

Vote à l'unanimité des présents

Maison médicale – Préavis de départ de Mme MARCHAND, Psychologue et Monsieur HEILMANN, Opticien

Mme MARCHAND Lucille a déposé son courrier de départ en février 2024. Elle quittera le local fin septembre 2024. Le préavis de 6 mois est donc respecté. Un état des lieux du local sera fait.

M. HEILMANN a déposé son préavis le 23 avril 2024 et demande un départ anticipé. Le conseil refuse sa demande et souhaite que le préavis de 6 mois soit respecté.

Projet de Photovoltaïques à l'ancienne décharge

Le projet situé à l'ancienne décharge communale est étudié par ENERCOOP Midi-Pyrénées. Une promesse de bail emphytéotique serait signée pour une durée de 30 ans et le versement d'un loyer de 2€/kWc/an serait versé. Un accord de principe est donné par le conseil. L'ensemble des documents seront transmis par mail aux conseillers et ce point sera étudié lors d'une prochaine séance.

Camping municipal – Signature convention avec le SDAIL

M. le Maire rappelle au conseil municipal que l'assemblée délibérante a décidé de faire appel aux services du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL) pour le projet d'aménagement du camping. Leur mission sera de nous accompagner à l'élaboration du programme de travaux, à effectuer les demandes d'autorisation nécessaires, à réaliser le montage des dossiers de consultations jusqu'au choix des entreprises. Pour bénéficier de l'assistance du SDAIL, il est nécessaire de signer une convention pour nous assister dans ce dossier. Le montant de la participation pour cette mission sera de 3 960.00 € HT.

Vote à l'unanimité des présents

Questions diverses

Etude urbaine

Une réunion avec l'Atelier du Rouget et l'ensemble des acteurs a eu lieu ce jour. Un point est réalisé et le dossier avance bien. Les plans devraient nous être envoyés semaine prochaine. Monsieur Le Maire précise également le projet de Cœur de village menée avec le Grand-Figeac devrait débuter en 2025 pour une réalisation de travaux en 2026/2027.

Plan Communal de Sauvegarde

Il est rappelé l'obligation pour les communes de réaliser ce document qui devra contenir l'ensemble de procédures à mettre en place en cas de gestion de crise. Monsieur Le Maire souhaite désigner un/e élu/e pour travailler sur le dossier. Mme Agnès DARDENNES est désignée.

Convention FINO – Une carte, un village

Projet de conventionnement avec le FINO. Cette convention a pour but la création sur la commune d'Assier d'un « parcours photos villages » sur le concept « Une carte – Un village » déployé avec l'Office de Tourisme du Grand Figeac sur le territoire de la communauté de Communes du Grand Figeac. Accord pour la signature de la convention. Agnès DARDENNES sera l'interlocuteur pour le dossier.

Accueil Ados – Création d'un club de Foot

L'accueil Ados souhaite monter une association de Foot.

Ils souhaitent utiliser le stade communal. Jessica VIDAL, responsable au Centre Social REISSA les accompagnera.

Illuminations de Noël

Maëlys CAYROL informe que le contrat avec la société EPEG prend fin à la fin de l'année et qu'il convient de décider si ce contrat sera reconduit. La nouvelle proposition de contrat a été envoyé avec un tarif de 2038€/an.

L'avis de l'assemblée reste mitigé compte tenu du peu d'éclairage mis en place, hormis celui de la halle.

Organisation de la Course Nature

Maëlys CAYROL informe de la date de la course nature qui se tiendra le 22 septembre – en même temps que les journées du patrimoine.

Il reste à déterminer l'association bénéficiaire.

L'Association « La Ferme des Rescapées », qui est intervenue à titre gratuit (*sans le transport*) lors de la campagne de capture des chats errants sur notre commune est proposée.

Travaux – Fibre optique

Les travaux nécessaires avant le raccordement à la fibre à la maison médicale et à l'école vont être réalisés. Les devis ont été signés.

Maison des Services – Monte Personnes

Des travaux de mises aux normes du monte-personnes situé à la maison des services sont nécessaires. Un devis a été envoyé.

Il est décidé de prendre l'attache du Grand-Figeac pour une demande de prise en charge partielle des travaux.

Maison des services - Alarme incendie

Philippe Gerard signale que certaines lumières et l'alarme incendie ne seraient pas fonctionnelles - Un contrôle va être réalisé rapidement.

Assemblée générale

Information de la tenue de l'assemblée générale du Centre Social et Culturel REISSA le 31 mai 2024 et de celle de l'ADGAPR (Défense de la Gare) le 01 juin 2024.

Séance terminée à 22h10